



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie
29400 Plouneventer
Tél : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05
mairie@plouneventer.fr
www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,
du lundi au samedi

Les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Agence Postale Communale



Mardi : 8h30 – 12h
Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h
Jeudi : 10h – 12h
Vendredi : 14h – 16h30
Samedi : 9h30 – 12h
02.98.20.81.76

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria
02.98.20.81.41

Collecte de journaux
Samedi 11 mars

Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h et 18h30 – 19h30
Jeudi : 11h – 12h
Vendredi : 10h30 – 12h
Samedi : 10h30 – 12h
02.98.20.92.38
bibliotheque-plouneventer@laposte.net

Etat Civil

Naissance

Mia BOLLE, Locmélar, le 24 janvier.

Décès

Christian ABALLEA, 48 ans, technicien de voirie, le 30 janvier.

Nicole MORIZUR, 81 ans, le 2 février.

Angélique LARSONNEUR, 78 ans, le 9 février.



Exercice Civilo-Militaire

Nous vous informons qu'un exercice civilo-militaire se déroulera **du 19 au 23 juin** en partie sur le territoire de Plouneventer. L'exercice mettra en œuvre des troupes terrestres qui doivent s'opposer à un adversaire de nature terroriste. L'acquisition du renseignement étant un facteur clé de réussite, vous pouvez faire parvenir à la cellule de gendarmerie rattachée à l'exercice, toute information relative à cet adversaire d'exercice qui aurait pu être repéré sur votre territoire. Le numéro de téléphone de la cellule de gendarmerie dédié à l'exercice FINISTERE 2017 est le 02.98.37.77.99.

Piégeage des Rongeurs

Le syndicat mixte du Haut-Léon démarre la campagne 2017 de piégeage des rongeurs aquatiques sur votre commune, pour une durée de 5 mois.

Des cages pièges seront mises à la disposition des piégeurs et une indemnité de 3,5 € par capture sera versée.

Pour intégrer l'équipe de piégeurs bénévoles selon votre disponibilité (quelques jours, une semaine, plusieurs mois, voire à l'année ...) contactez nous :

Julien LE COZ, technicien de rivière SMHL, 02 98 79 64 89

Maël PEDEN, technicien FDGDON, 02 98 26 72 12



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2017

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 9 février sous la présidence de Philippe Héraud, Maire.

Ordre du jour :

Point sur les dossiers en cours,

Choix de l'architecte pour la salle multigénérationnelle

Délibérations diverses (autorisations budgétaires, PLUi, tableau des emplois),

Questions diverses.

Absents excusés :

Thierry TREGUER, pouvoir à Philippe HERAUD

Patrick EMZIVAT, pouvoir à François HABASQUE

Solenn FALC'HUN, pouvoir à Marie-France CANN

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

A la mairie, les finitions sont pratiquement achevées. Il restera à prévoir la décoration du bureau accueil et l'achat de fauteuils pour la véranda.

Une délibération est prise pour les avenants qui ont été nécessaires au bon achèvement des travaux :

Voiles et Toiles : + 5 110 € pour l'isolation phonique du bureau du maire et la fourniture et pose de stores dans les bureaux et + 663 € pour les rideaux de la véranda (partie oscillo-battante).

Rémi Kerguillec : 2 radiateurs supplémentaires et la 2ème pose / dépose des radiateurs : 1121,52 €.

Le Bohec électricien : travaux supplémentaires : 6 081,56 € (prises supplémentaires, luminaires, détecteur de présence, sous-sol) et devis supplémentaire pour la pose d'une alarme incendie : 470,81 €

SALLE MULTIGENERATIONNELLE : CHOIX DE L'ARCHITECTE

Suite au marché lancé, 9 cabinets ont répondu. Les prix des prestations varient de 85 200 € à 126 000 € pour un montant de travaux HT estimé à 1 200 000 €. Le conseil délibère pour arrêter le choix de l'architecte : O Architecture et groupe NOX pour un montant de 6,65% du montant HT des travaux pour les missions suivantes :

Avant-Projet Sommaire

Avant-Projet Définitif, y compris le permis de construire

Projet

Dossier de Consultation des Entreprises

Visa (contrôle des factures)

Assistance pour passation des Contrats de Travaux

Direction de l'Exécution des contrats de travaux

Assistance aux Opérations de Réceptions

A ces missions s'ajoutent l'Ordonnancement, la coordination et le Pilotage du Chantier : 0,58% du montant HT des travaux.

Sur la base des travaux estimés à 1 200 000 € HT, la mission complète s'élève à 86 472,60 €.

Des dossiers de demande de subventions ont été déposés : Auprès des services de l'Etat :

FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local)

FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire)

Auprès de la Région (Pays de Morlaix)

Une demande sera également adressée pour demander le versement de la réserve parlementaire.

Le suivi du chantier sera réalisé par une commission commune « urbanisme » et « sports et loisirs ».

COMMISSION VOIRIE

Point sur l'utilisation de la déchetterie verte : le service est opérationnel. Un premier broyage a déjà été effectué.

Marquage au sol effectué (devant la salle polyvalente, rue de la mairie)

COMMISSION SOCIALE

2 appartements se libèrent : au 13 Place de l'Église un T2 au 2ème étage à droite (ancienne locataire : Mme breton) et au 11 rue de Mézarnou, un T2 au rez-de-chaussée gauche (ancien locataire : Anthony Quillévéré). Les locations seront mises en ligne sur « Le Bon Coin ».

Les séances de théâtre auront lieu les samedis 18 et 25 février et les dimanches 19 et 26 février.

Lotissement : Le permis d'aménager a été accordé.

Un projet d'acquisition est en cours pour constituer une réserve foncière en vue de la construction d'un ensemble d'habitats pour personnes âgées autonomes.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) :

Alors que les communautés urbaines et les métropoles avaient déjà de droit la compétence pour élaborer un PLUi, la loi Alur (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renforcé) du 24 mars 2014 rend obligatoire le transfert de cette compétence aux communautés de communes et communautés d'agglomération, dans un délai de trois mois + trois ans après la publication de la loi, sauf opposition d'au moins un quart des communes membres représentant au moins 20% de la population.

Si entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017 au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent par délibération, ce transfert de compétences n'a pas lieu. Si les communes ne délibèrent pas, le transfert est effectif dès le 27 mars 2017.

Si le transfert n'a pas lieu le 27 mars 2017, la loi ALUR obligera les communes à transférer la compétence aux EPCI le 1er janvier 2021 au plus tard.

Le conseil municipal observe que le transfert de compétence dessaisira la commune d'une compétence fondamentale pour le maintien d'un service de proximité de qualité.

Cette perte d'autonomie s'ajoutera aux nombreux transferts déjà imposés aux communes qui risquent de ne plus avoir d'autre rôle que celui d'orientation de la population vers d'autres services. Les communes deviendront ainsi des échelons de proximité vidées de leurs compétences et privées de leurs capacités à mettre en œuvre les politiques pour lesquelles elles ont été élues au niveau local. L'attachement de la population aux élus sur le terrain que sont les conseils municipaux, se trouve ainsi dénigré.

Le conseil municipal à l'unanimité se prononce contre le transfert anticipé de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

COMMISSION ENFANCE

La fréquentation de l'ALSH intercommunal a fortement progressé depuis sa création, passant de 40 à 80 enfants. Beaucoup de familles sont en liste d'attente. Pour tenter de remédier à ce problème et dans l'attente de la construction d'une nouvelle salle, les enfants seront accueillis à Plouneventer à partir du 15 mars à l'Espace Sklerijenn qui bénéficie d'un agrément pour 70 enfants. En janvier 2018, les enfants pourront réintégrer les locaux de Saint-Servais libérés par l'école.

Le transport des enfants scolarisés à Saint-Servais sera organisé en car le mercredi midi.

Informations diverses

Réponse du CD29 pour l'aire de covoiturage : suite à l'inscription au Contrat de Territoire de l'aire de covoiturage de Prat Ledan, le Conseil Départemental a été relancé pour aménager l'aire de covoiturage.

Le Conseil Départemental répond que la configuration de l'échangeur ne favorise pas le covoiturage et que l'étude réalisée démontre que seuls 20% des utilisateurs empruntent l'échangeur pour des trajets domicile-travail, contre 35% à l'échangeur de Keriell à Plouédern.

Le Conseil Départemental estime donc que le projet ne doit pas être porté par le Département mais plutôt par la commune ou la communauté de communes. Le Contrat de Territoire prévoyant 2 aires sur le territoire de la CCPL, le projet pourra être subventionné à 50% par le Conseil Départemental.

Réponse de la Direction Régionale Ouest (DIRO) pour la bretelle d'accès à la RN12 : un courrier a été adressé à la DIRO pour alerter sur l'état dégradé de la bretelle d'accès à la RN12.

La DIRO a répondu que les dégradations étant importantes, des réparations ponctuelles ne sont pas possibles. Les travaux seront réalisés dans le cadre de la programmation 2017.

Messes de mars

Mercredi 1^{er} mars :
Mercredi des cendres
18h à St Servais

Dimanche 5 mars :
10h30 à Bodilis
(2^{ème} étape pour les enfants de
la 1^{ère} communion)

Samedi 11 mars :
18h à St-Derrien

Samedi 25 mars :
18h à st-Servais

Dimanche 19 mars :
10h30 à Plounéventer
(Catéchuménat adultes : 1^{er}
scrutin)

Personnes à contacter pour les cérémonies

Baptêmes :
Marie Michelle ILY
02.98.20.88.16.

Mariages :
Marie Françoise CARIOU
02.98.20.83.12.

Obsèques :
Jean Paul ABHERVE-GUEGUEN
02.98.20.86.58 ou 06.79.64.04.23

Relais Parents Assistantes Maternelles

5 Rue des Capucins -29400 Landivisiau : **02.98.24.97.15 / rpam.paysdelandivisiau@gmail.com**

Permanences en mairie, de 9h à 12h, le **jeudi 9 mars**.

Temps d'éveil (sur inscription) Espace Sklerijenn : **jeudis 2 et 23** (éveil au mouvement et au jeu).

Permanences à Landivisiau

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/17h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

Permanences Habitat

Dans les locaux de la Communauté de communes de Landivisiau, Zone de Kerven

OPAH (Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat)
1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois : **Mercredis 1 et 15 mars de 10h30 à 12h**

ADIL (Questions juridiques financières et fiscales dans le domaine du logement)
Mardis 14 et 28 mars de 9h à 12h

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

Formation

Le Réseau d'Echange et de Services aux Associations du Pays de Morlaix (RESAM) propose une formation à la gestion des associations pour les jeunes de 18 à 30 ans.

Cette formation est ouverte à l'ensemble des jeunes du département.

D'autres formations sont proposées par le RESAM. Voir www.resam.net.

Certificat de Formation à la Gestion Associative »

STAGE du 10 au 14 Avril 2017 pour les 18-30 ans.

Le CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) a été institué par décret en octobre 2008 par le ministère en charge de la vie associative. Il est délivré aux personnes ayant suivi une formation théorique et une mise en pratique sur le terrain pour exercer des activités ou prendre des responsabilités au sein d'une association. Il a pour objet d'encourager l'engagement bénévole des jeunes souhaitant développer des compétences pour assumer des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association.

La formation comporte donc :

Un stage d'une semaine (équivalent de 35h00) sur les contenus théoriques : engagement et bénévolat, comptabilité, animation de réunions, responsabilité des dirigeants, montage de projets, recherche de financement... Cette formation avec hébergement pour les jeunes finistériens se déroulera à Beg-Meil (Sud Finistère) dans un cadre convivial permettant l'échange des pratiques et l'interconnaissance.

Une mise en pratique des acquis accomplie sous tutorat pédagogique dans une association de son choix.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui, il n'y a que 15 places pour l'ensemble du département !

Des prises en charge financières sont possibles ! Contactez le RESAM - 02 98 88 00 19 ou formation@resam.net

Association EPAL

L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 500 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.

- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end)

Pour plus de renseignements et postuler : www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier

Ou adresser un courrier (+ CV) : Association Epal -10 rue Nicéphore Niepce BP40002 29801 Brest Cedex 09.

☎ 09 98 41 84 09

Vie associative et sportive

Bibliothèque « Le Chant des Syllabes »

Pour pouvoir ranger nos nouvelles acquisitions nous avons procédé à un désherbage de nos rayons. Suite à ce désherbage, les bénévoles de la bibliothèque vous proposent une vente de livres le samedi 25 mars à partir de 9h30 jusqu'à 13h à la salle TY AN OLL. Des nouveautés feront leur apparition courant mars.

Le samedi 11 mars de 10h30 à 11h45 : séance de conte à la bibliothèque « Les Fabuleuses histoires de Pholophélie », concernant l'arbre à livres.

Sur réservation, nombre limité.

Il n'y aura pas de permanence ce samedi matin.

Oxygène : Marche, Trail, Footing, Course à pied

MARCHE, TRAIL, COURSE.

SECTION MARCHÉ

Le dimanche 12 mars : Plougoulm (Vallée du Guillec) : 9 km - Rdv à 13h30.

Le dimanche 26 mars : Landerneau : 10 km - Rdv à 09h00.

Tous les départs se font à partir de la place de la Liberté. Tel 06 33 58 62 63.

SECTION TRAIL / COURSE

Inter-clubs, trails et courses.

Le dimanche 05 mars : St-Pol de Léon (Interclubs) : 15 et 10 km à 09h30.

Le Relecq-Kerhuon (challenge de l'Elorn) : 5 km à 09h30 et 14 km à 10h15.

Le dimanche 12 mars : Locronan – Quimper (semi-marathon) : 21,1 km à 14h30.

Plogonnec – Quimper : 10 km à 13h15.

Guilers (Trail « Entre fort et château ») : 12 km à 13h00.

Le dimanche 19 mars : Sizun (Interclubs) : 16,5 et 11 km à 09h30.

Guipavas (challenge de l'Elorn) : 7,3 km à 09h45 et 15 km à 10h00.

Le Cloître St-Thégonnec (Trail aux pieds des monts) : 27 km à 09h00 et 13 km à 09h45.

Le dimanche 26 mars : Morlaix (Interclubs) : 16 et 10 km à 09h30.

Landerneau (Corrida) : 5 km à 14h30 et 10 km à 15h30.

Plouégat-Guerand (Trail des cerises) : 17 km à 10h00 et 10 km à 10h15.

F . N . A . C . A .

Dimanche 19 mars 55ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

- 10h15 : rendez-vous des anciens combattants devant la mairie.
- 10h30 : messe du souvenir à la mémoire de nos camarades décédés.

A l'issue de la messe, cérémonie de commémoration au monument aux morts ; dépôt de gerbe, lecture des messages suivis de quatre décorations.

Un vin d'honneur sera offert à TY AN OLL aux anciens combattants, aux épouses et aux veuves.

Le repas du 19 mars sera servi au restaurant « Les Voyageurs » à 13h00.

Les réservations seront à faire auprès de Jacky HIMILY au 02.98.20.81.58 au plus tard le 12 mars.

La FNACA organise un concours de dominos et de pétanque le lundi 8 mai.

Les P'tites Annonces

Informations diverses

Sylvain Guillerm, auto-entrepreneur, maçonnerie, vient de s'installer à Croas-Pren à Plouneventer. ☎ 06.33.55.11.74 ou gs.maconnerie@gmail.com

Immobilier

- **A louer**, appartement d'une surface habitable de 38 m². Appartement composé d'un séjour-cuisine, d'une chambre, d'une salle de bain et d'un garage. Situé au bourg, proche des commerces. Loyer : 233.83 euros dont 10 euros de charges. Libre. Pour tous renseignements s'adresser à la mairie. ☎ 02.98.20.81.57 ou mairie@plouneventer.fr.

Emploi

- **Personne** propose ses services pour l'entretien de votre jardin sur Plouneventer et communes environnantes. ☎ 06.35.91.01.00.

- **L'ALSH intercommunal Plouneventer, Saint-Servais, Saint-Derrien** recherche 3 animateurs (possédant de préférence le BAFA ou équivalent) pour les mercredis en dehors des vacances scolaires et 4h de réunion par mois. CV et lettre de motivation à envoyer à l'ALSH intercommunal – Mairie de Plouneventer – 2 rue de la Mairie – 29400 PLOUNEVENTER ou secretariat.alsh@plouneventer.fr

- **Assistante maternelle** expérimentée disposera en septembre prochain d'une place pour un bébé ou un enfant périscolaire, horaires décalés et mi-temps acceptés, maison située au bourg avec une chambre par enfant. Pour plus de renseignements ☎ 06.03.80.23.84

Objets trouvés

Une montre d'enfant a été trouvée. Merci de la réclamer en mairie.

A noter dans vos agendas

✦ Loto

Samedi 4 mars, à l'espace Sklerijenn, organisé par ESP.

✦ Thé Dansant

Dimanche 12 mars, à l'espace Sklerijenn, organisé par le Club de l'amitié.

✦ Rando VTT

Dimanche 19 mars, à la salle polyvalente, organisée par le Vélo Sport.

✦ Vide-greniers

Dimanche 26 mars, de 9h à 17h, (exposant à partir de 7h30 - 3 € le mètre) organisé par l'école du sacré coeur, à la salle Sklerijenn. Entrée 1.5 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Restauration sur place.

Les semaines de la petite enfance

Programme disponible en mairie ou sur le site internet www.spe29.wordpress.com

Retrouvez toutes les informations des Semaines de la Petite Enfance en Finistère sur le Site internet www.spe29.wordpress.com

Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin@plouneventer.fr pour le **samedi 25 mars**.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie

Bienvenue dans mon Jardin

10 et 11 juin
2017



Ouvrez les portes de votre jardin,

Les 10 et 11 juin 2017!

Un beau jardin sans pesticides, c'est possible !

Rencontrer d'autres jardiniers, partager ses expériences pour un jardinage respectueux de l'environnement, accueillir la biodiversité comme richesse pour ses plantations... les motivations des jardiniers amateurs participant à l'opération « Bienvenue dans mon jardin » en Bretagne sont nombreuses ! Et qui mieux qu'un jardinier qui a testé des techniques et des outils pour informer son voisin ?

Tous les deux ans, en Bretagne, des acteurs du tourisme et de l'environnement* se mobilisent et accompagnent des jardiniers amateurs dans l'ouverture de leur jardin pour :

- Sensibiliser aux problèmes posés par les pesticides sur la santé, la biodiversité et l'environnement.
- Faire découvrir des méthodes de jardinage au naturel... et ses résultats !
- Favoriser la rencontre entre jardiniers ...ou entre voisins !

Vous êtes sensibles à l'environnement et vous jardinez sans pesticides ni engrais chimiques ? Vous aimez partager vos expériences ? Alors, ouvrez votre jardin le week-end des 10 et 11 juin prochains !

En 2015 près de 200 jardiniers ont participé à cette expérience conviviale, dont 30 jardins partagés.

Plus d'informations sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org

Inscription avant le 1^{er} avril 2017

